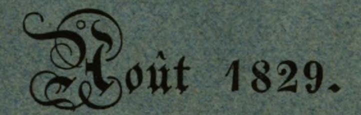
JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRONOMIE PRATIQUE,

(AUQUEL S'EST RÉUNI

LE JOURNAL DES JARDINS).



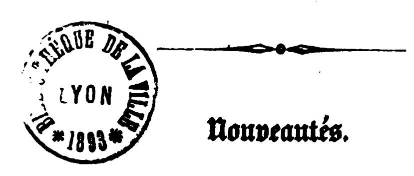
PARIS.

ROUSSELON, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE D'ANJOU-DAUPHINE, N° 9.

1829.

JOURNAL
DE LA SOCIÉTÉ
D'AGRONOMIE PRATIQUE.



Nouveautés.

Gnidia dorée (*Gnidia aurea*). Arbrisseau fort joli, à tiges grêles, cylindriques, un peu tortueuses, s'élevant à trois ou quatre pieds; feuilles sessiles, éparses, rapprochées, presque linéaires, longues de trois ou quatre lignes, un peu acuminées au sommet; de juillet en septembre, fleurs petites, nombreuses, placées à l'extrémité des rameaux en espèces de petits corymbes ombelliformes; corolles tubuleuses, d'un très-beau jaune, naissant quatre ou cinq ensemble sur un réceptacle entouré d'un involucre foliacé, dont les folioles d'un vert un peu jaunâtre ont la même forme que les feuilles raméales. Je cultive cette plante agréable en orangerie éclairée et terre de bruyère; elle se multiplie assez aisément de marcottes et boutures.

Érythrolane élevée (*Erythrolana conspicua*). J'ai reçu ce singulier chardon d'Angleterre, où il est recherché par les amateurs; je crois qu'en France cette plante ne sera guère que de collection botanique. Ses tiges sillonnées, légèrement cotonneuses, s'élèvent de dix à quinze pieds; feuilles amplexicaules, longues

de huit à dix pouces, roncinées, à lobes et dents terminés par des épines jaunâtres, dures, très-aiguës; de juin en juillet, fleurs d'un rose pourpré, remarquables par la forme allongée de leur involucre dont les écailles coriaces sont lancéolées, lisses, longues, pointues, mais non piquantes, d'un rouge de vermillon carminé; les écailles de la base sont plus larges, réfléchies, piquantes, hérissées de petites épines sur leur bord, d'un rouge brun. Orangerie éclairée; terre légère; multiplication de graines et par la séparation des drageons.

CELS.

QUISQUALIS DE L'INDE (*Quisqualis indica*). Arbrisseau grimpant, à tiges longues de trente pieds au moins; pétioles tomenteux de trois à quatre lignes de longueur; feuilles persistantes, opposées, glabres, ovales-lancéolées, longues de quatre à cinq pouces; en juillet, fleurs nombreuses, en panicules munis de petites bractées; calice tubuleux, à tube très-grêle et long d'un à deux pouces; corolle à cinq pétales oblongs, presque en carré long, un peu arrondis au sommet, blancs lors de l'épanouissement, ensuite devenant pourpres, mais conservant une bordure de leur première couleur; dix étamines dont cinq plus longues, et portant des anthères plus petites; filamens naissant à l'entrée du tube du calice; style dépassant le tube et les étamines.

La fleur exhale une odeur très-agréable, douce, ayant de l'analogie avec celle du jasmin. Ce charmant arbrisseau produira dans les serres chaudes, où l'on étendra ses longues guirlandes, le même effet que les

passiflores. On le cultive en terre franche normale, et on le multiplie de boutures.

NEUMANN.

ROBINIER PENCHÉ (*Robinia pseudo-acacia*, VAR. *nutans*). Arbre de moyenne grandeur, à rameaux nombreux, cylindriques, grisâtres, recourbés en demicercle à leur extrémité, sillonnés dans leur jeunesse, tordus sur divers points de leur longueur comme dans le *robinia tortuosa;* deux épines noirâtres et très-courtes placées sous les feuilles dans les grosses branches, et manquant constamment dans les ramilles. Feuilles composées de treize à vingt folioles ovales-allongées, assez distantes les unes des autres, un peu lâches. Fleurs en grappes, d'un blanc assez pur, ressemblant beaucoup à celles du *robinia pseudo-acacia.* J'ai obtenu cette intéressante variété de semis en 1825, et elle a fleuri pour la première fois cette année dans mes pépinières; je la crois destinée à jouer un rôle remarquable dans nos jardins paysagers.

Rosa villosa subalba. Tiges droites; aiguillons cylindriques, très-nombreux, les uns assez longs et blanchâtres, les autres minces, courts, et souvent terminés par une glande globuleuse et roussâtre; feuilles composées de cinq à sept folioles ovales, légèrement dentées, blanchâtres et tomenteuses en dessous; stipules simples, garnies de poils roussâtres; pédoncules courts, très-hispides, visqueux, presque sphériques, exhalant une odeur suave; fleurs en bouquets de cinq à sept, jolies, très-doubles, blanches et légèrement teintées de rose, du plus agréable effet.

ROSE DAMOSSINE. Hybride de Kamschatka. Tige

droite ; aiguillons nombreux, de grosseur variée, décrivant presque l'angle droit avec la tige ; gemmes assez distans ; feuilles composées de sept folioles allongées, demi-fermées, tomenteuses en dessous, glabres en dessus, ayant leurs nervures principale et latérales roussâtres ; stipules peu développées ; pédoncules longs de deux pouces, garnis d'aiguillons très-courts, et terminés pour la plupart par une petite glande sphérique ; en juillet, fleurs en bouquets de trois à cinq, pleines, d'un rose foncé. Cette variété, obtenue dans mes semis, a fleuri pour la première fois en 1825.

Rose thurète. Hybride de Bengale. Tiges droites, vigoureuses, armées d'aiguillons nombreux, grands et petits, légèrement rosés, décrivant l'angle droit avec les tiges ; feuilles composées de sept folioles allongées, distantes, légèrement dentées ; les vieilles planes, d'un vert foncé ; les jeunes fermées, tombantes, et d'un rouge assez vif ; fleurs d'un violet foncé, très-doubles, se succédant fort long-temps. Ce rosier, qui a fleuri pour la première fois en 1829 dans mes pépinières de Laqueue, mérite, par l'éclat de ses fleurs, d'être propagé dans les cultures des amateurs.

Rose de moyenna. Hybride de Bengale. Arbrisseau vigoureux ; tiges droites, armées d'aiguillons nombreux, roussâtres, comprimés, en crochets réfléchis ; feuilles composées de cinq à sept folioles allongées, glabres, légèrement dentées, tourmentées et tombantes, glauques en dessous, d'un vert tendre ; pédoncules longs de dix-huit lignes ; fleurs en bouquets de sept à neuf, très-doubles, d'une couleur ardoisée. J'ai obtenu cette variété à la floraison de 1825.

Rose ancelin. Hybride de la rose de Francfort.

Tige droite; rameaux très-vigoureux, glauques, un peu colorés du côté du soleil; aiguillons assez nombreux, un peu élargis à leur base, et se terminant en crochets réfléchis au sommet; feuilles composées de cinq folioles arrondies, légèrement dentées, blanchâtres en dessous, les jeunes teintées de rose; fleurs en corymbes de cinq à sept, bien portées par leurs pédoncules, rouges, doubles, grandes, très-belles. Je l'ai obtenue de semis en 1828.

Rose marié. Hybride de Bengale. Arbrisseau vigoureux, à rameaux d'un vert clair; aiguillons peu nombreux, les uns très-petits, les autres plus grands, très-aigus et en crochet demi-fermé; feuilles composées de cinq folioles ovales-allongées, dentées régulièrement et peu profondément, blanchâtres en dessous, celles des jeunes bourgeons teintées de violet; pédoncules assez longs, raides, portant bien leurs fleurs; celles-ci en bouquets de cinq à sept, violettes, moyennes, très-doubles, à cœur enfoncé et formant la coupe.

Rose agathe a feuilles glauques. Arbrisseau moyen, très-touffu; rameaux nombreux; aiguillons peu multipliés, courts, minces, d'une couleur verdâtre; feuilles composées de sept folioles arrondies, dentées régulièrement, tourmentées; fleurs en corymbes de cinq à sept, très-jolies, d'un rose tendre, moyennes, très-doubles et bien faites. J'ai obtenu cette variété en 1828.

Ét. Noisette, *pépiniériste à Laqueue.*

Rose marjolin. Arbrisseau assez vigoureux; tiges droites et munies seulement de petits poils; feuillage très-beau, d'un vert clair un peu luisant; folioles

oblongues, lancéolées, régulièrement dentées; fleurs réunies deux ou trois ensemble sur le même rameau, nombreuses, pleines, d'une très-grande dimension, ayant quelquefois jusqu'à cinq pouces de diamètre, très-bien faites; pétales d'un violet cramoisi très-foncé, roulés en anneau au centre, larges, souvent cordiformes à la circonférence. Cette variété superbe appartient aux provins.

Rose belle de Crécy. Arbuste à tiges droites, minces; aiguillons assez nombreux, d'un brun foncé, peu courbés; feuilles d'un vert très-foncé, composées de folioles allongées, à dentelures très-fortes et irrégulières; fleurs disposées en corymbes, nombreuses, moyennes, pleines; pétales violets, ombrés et veloutés, roulés au centre, rangés avec symétrie dans les autres parties, irrégulièrement échancrés au sommet. Hybride de Bengale.

Rose belle Antide. Arbuste d'une végétation assez vigoureuse; bois et rameaux de la cent-feuille ordinaire; folioles ovales, glauques en dessous, dentées peu profondément; fleurs en corymbes, nombreuses, moyennes, très-doubles, bien faites; pétales d'un blanc légèrement carné, parfois roulés au centre, un peu chiffonnés dans les autres parties, peu échancrés au sommet. Cette jolie variété appartient aux cent-feuilles.

Ces trois roses ont été obtenues de semis dans la superbe collection de M. Rœser, propriétaire et amateur très-distingué, à Crécy, Seine-et-Marne.

Hardy.

Rosa noisettiana repens. Arbuste à tiges longues de dix à douze pieds, un peu colorées, rampantes comme celles du *rubus fruticosus*, et dont les extrémités semblent vouloir s'enfoncer dans la terre comme le font quelques espèces de ronces; aiguillons très-rapprochés, larges à leur base, terminés en pointe recourbée, d'un violet assez prononcé; stipules assez larges et pectinées, dentées assez profondément, d'un vert foncé un peu vernissé; pétioles courts; feuilles composées de sept à neuf folioles arrondies, planes, rapprochées; fleurs doubles, d'un blanc éclatant, de moyenne grandeur, réunies en bouquets de cinq à vingt, portées par des ramilles sortant de dessus les branches qui couvrent le sol.

On peut employer avec avantage cette intéressante et singulière variété, pour couvrir des rochers et garnir des tonnelles sur lesquels elle produira l'effet le plus pittoresque. J'en ai greffé sur églantier, à douze pieds de hauteur; leurs branches retombantes, soutenues par des cerceaux, offrent le coup d'œil le plus agréable. Par le palissage, on peut former autour d'une tonnelle des guirlandes à plusieurs étages, d'un effet charmant. Ce rosier ne doit pas être taillé si on veut avoir beaucoup de fleurs et remplir les intentions qu'on se propose; on coupe les branches altérées ou épuisées, pour favoriser le développement de celles qui doivent les remplacer. J'ai obtenu cette intéressante variété d'un semis de la rose noisette, fait en 1825, et je l'ai en fleur chez moi en ce moment (juillet 1829).

M^ie^ Noisette,

Propriétaire-pépiniériste à Brie-Comte-Robert.

Rose marie de goursac. C'est une belle variété hybride du *semper florens* (Bengale). Obtenue de semis par M. Gondouin, jardinier en chef des pépinières royales de Trianon et de Saint-Antoine, elle a fleuri abondamment, et nous a fourni la description suivante :

Buisson assez compacte sans être diffus, de trois à quatre pieds de hauteur; branches nombreuses, vertes, parsemées d'aiguillons moins nombreux que dans le bengale ordinaire, et moins recourbés; rameaux rougeâtres, portant des aiguillons presque droits, courts et inclinés; pétioles allongés, stipules conniventes, bordées de soies. Folioles cinq à sept, ovales-lancéolées, d'un vert foncé, plus pâle en dessous, crénelées, et d'une consistance moins ferme que dans le bengale; fleurs en corymbes à l'extrémité des rameaux, de sept à neuf; pédoncules glabres, très-allongés; bractées trois, placées à la base du corymbe, et lancéolées; tube du calice ovale-turbiné; sépales simples, cordiformes; corolle pleine, d'un rose vif; pétales nombreux, inclinés en dessous dans l'épanouissement; étamines peu nombreuses, disque épais. Fructification peu probable, à cause de la plénitude des fleurs. Elles ont une odeur exquise; mais cette plante hybride ne doit pas les renouveler dans le cours de l'année.

De Pronville.

Rosa sempervirens. Var. Princesse Louise. Tiges grêles, cylindriques, comme grimpantes, atteignant six à huit pieds de hauteur; jeunes pousses légèrement violacées; aiguillons assez nombreux, forts, épars, non stipulaires, violets sur le jeune bois, d'un gris cendré

sur l'ancien; feuilles à sept folioles (rarement à cinq), ovales, comme acuminées, régulièrement dentées, à dents aiguës, vertes et glabres sur les deux surfaces; stipules entières à deux dents, longues et sétacées.

Fleurs en corymbes terminant les petits rameaux, au nombre de trois à vingt; pédicelles longs d'un pouce environ, munis, ainsi que le tube et les divisions du calice, de poils rouges et glanduleux; tube du calice ovale-arrondi; divisions munies quelquefois de deux appendices; bouton arrondi, rose avant l'épanouissement; corolle d'un rose très-pâle lors de l'épanouissement, passant ensuite au blanc presque pur; pétales extérieurs plus larges, ceux du centre crénelés, un peu crépus; fleurs doubles non pleines, petites, de dix-huit à vingt lignes de diamètre, s'épanouissant vers la fin de juin et le commencement de juillet. Les étamines restées fertiles se recourbent vers les styles qui ne sont que peu réunis à leur base.

Rosa sempervirens. Var. PRINCESSE MARIE. Tiges semblables à celles de la variété précédente; aiguillons moins nombreux; feuilles à cinq ou sept folioles ovales, pointues, à dents aiguës et sétacées au sommet: d'autres plus petites qu'elles se rapprochent du rameau; fleurs en corymbes de trois à douze; pédicelles longs d'un pouce, violets et presque glabres; tube du calice ovale-allongé; divisions courtes, entières; bouton d'un beau rouge; corolle d'un rose foncé d'abord, puis couleur de chair, petite, bien faite, en coupe et ayant en petit la forme du *rosa gracilis*. Pétales échancrés au sommet; styles nombreux, peu ou point réunis à la base. C'est le plus rouge des *sempervirens* à fleurs doubles, qui me soit connu jusqu'à ce jour.

Ces deux variétés ont été obtenues d'un semis de *sempervirens major* fait il y a quelques années, ainsi que les autres variétés décrites par M. Hardy dans le *Journal des Jardins* en 1828.

JACQUES.

Dianthus superbus, Var. *Coccineus*. Tiges herbacées, hautes d'un pied et demi à deux pieds, multiflores; feuilles linéaires, opposées en croix, d'un vert glauque; fleurs solitaires, semi-doubles, simples, d'un rouge cocciné, à pétales laciniés, rayés de pourpre à leur base; elles paraissent depuis juin jusqu'en novembre, sont peu odorantes, produisent rarement des graines et en petite quantité. Cette jolie variété est vivace et de pleine terre. Je l'ai obtenue en 1825, dans un semis d'œillet de la Chine à feuilles d'œillet de poète (*dianthus sinensis*, Var. *Latifolius*). Elle a beaucoup d'affinité avec l'œillet superbe (*dianthus superbus*); mais elle en diffère, 1° par ses fleurs qui sont d'un rouge pourpre et presque inodore, tandis que celles du *dianthus superbus* sont d'un blanc carné et très-odorantes; 2° en ce qu'elle ne se reproduit pas identiquement de semences, tandis que l'autre donne constamment sa variété.

En 1827, j'ai obtenu deux plantes provenant de semences récoltées sur cette variété; ces deux plantes ne lui ressemblent aucunement. Elles ont les feuilles larges et les fleurs en corymbes. Cette année 1829, je possède quatre jeunes pieds provenus des graines de cette même variété (*coccineus*) qui ne fleuriront que l'année prochaine. Leurs feuilles sont déjà beaucoup plus larges, et ne ressemblent en rien à celles du *coc-*

cineus; elles paraîtraient plutôt reprendre les formes de celles de l'œillet de la Chine à feuilles d'œillet de poète, de laquelle était sortie primitivement la variété qui nous occupe. Celle-ci, pour être conservée franche, doit être multipliée de marcottes et boutures. J'ai remarqué à cette occasion que les jeunes pousses, restées sur le pied-mère qui était en pleine terre, et sur lequel j'ai pris successivement des boutures, ont constamment fleuri, et que les fleurs se sont succédé jusqu'aux gelées. Une partie des boutures que nous avions empotées et rentrées dans la serre, ont également fleuri presque pendant tout l'hiver. L'an dernier j'ai fait couper toutes les tiges aussitôt qu'elles ont été défleuries, de nouvelles ont poussé et ont aussi donné des fleurs jusqu'aux gelées.

JACQUIN *aîné.*

Mélanges.

Le *Pereskia grandifolia,* qui a été annoncé dans le numéro du *Journal des Jardins,* de février 1828, page 25, a fleuri cette année. Fleurs en corymbes terminaux, nombreuses, portées chacune sur un pédoncule d'un demi-pouce de long; calice presque double, à divisions inégales, d'où sortent d'autres boutons; corolle de deux pouces de diamètre, de sept à dix pétales, d'un beau rose hortensia. Étamines très-nombreuses, d'un jaune d'or, à anthères très-blancs. Pistil dépassant les étamines, ayant la forme d'un hochet. Cet arbrisseau est d'une grande beauté lorsqu'il est en pleine fleur; il se multiplie facilement de boutures et passe

bien l'hiver dans un lieu sec. Il faut avoir la précaution de ne pas l'arroser depuis la mi-octobre jusqu'aux premiers jours d'avril; il perd ses feuilles l'hiver, et elles repoussent au printemps de la base de la tige au sommet, sur les cicatrices mêmes des anciennes.

LÉMON.

Parmi les arbres de la pépinière du Jardin du Roi, est un robinier que je distingue sous le nom de *Robinia caragana grandiflora*. Il ressemble assez au *frutiosa*, mais ses fleurs sont beaucoup plus grandes et plus rares; ses feuilles sont composées de folioles plus larges; la pointe qui les termine est plus longue, et leur pétiole est glabre. Ces caractères constituent une variété bien tranchée.

Une autre variété intéressante que je cultive dans la même pépinière, est le *robinia rosea latifolia*, qui se distingue de l'*arborea* principalement par ses feuilles plus larges et par son bois beaucoup moins cassant.

Je terminerai cette notice par l'annonce d'un fait qui peut sauver quelques embarras de culture aux amateurs qui désirent multiplier chez eux le pêcher à fleurs doubles. Cet arbre, qui n'est rien autre chose qu'une madeleine blanche, se reproduit identiquement de semences, et, par conséquent, n'a pas besoin d'être greffé. J'en ai fait très-souvent l'expérience, et notre collègue, M. Jacques, l'ayant faite comme moi, en a obtenu les mêmes résultats.

CAMUZET.

Monsieur Noisette vient d'établir chez lui, rue du faubourg Saint-Jacques, n° 51, un cours de dendrolo-

gie, en faveur des élèves ou membres auditeurs de la Société d'Agronomie pratique de Paris. Ce savant agriculteur donne ses leçons tous les dimanches à sept heures du matin, et les jeudis à sept heures du soir. Outre les élèves, monsieur Noisette s'empresse d'admettre à ce cours, qui a commencé le 12 juillet et qui finira dans les derniers jours d'août, messieurs les amateurs qui désirent le suivre.

Le but qu'il se propose est d'enseigner la culture, la physique végétale et l'usage économique de tous les végétaux ligneux qui peuvent vivre et prospérer en pleine terre sous le climat de la France. Ce seul énoncé suffit pour faire concevoir de quelle utilité ce cours de dendrologie sera pour les personnes qui se proposent d'étudier l'art difficile de l'horticulture. Jetons un coup d'œil sur la marche ingénieuse qu'adopte dans ses leçons notre estimable collègue.

Il divise ses études en deux parties; dans la première il enseigne tout ce qui a rapport aux arbres fruitiers; dans la seconde il embrasse les arbres d'alignement, d'agrément, et forestiers. Il adopte la classification des familles naturelles, par la raison que les végétaux s'y trouvent groupés par des analogies, non-seulement dans leurs caractères botaniques, mais encore dans leur culture.

Dans sa première leçon M. Noisette a entamé la famille des rosacées, comme la plus intéressante sous le rapport du grand nombre d'arbres fruitiers qu'elle renferme. Après avoir déterminé rigoureusement aux élèves les caractères botaniques sur lesquels ce groupe a été formé, après leur avoir fait saisir les analogies qui rapprochent les uns des autres les genres qui le

composent, il a pris chacun de ces genres en particulier, l'a caractérisé avec précision, et a marqué la place qu'il doit occuper dans la famille.

Puis revenant au genre pyrus, il a enseigné la culture générale de tous les arbres dont il est formé. C'est surtout en arrivant aux espèces que cet habile cultivateur a développé une foule de détails intéressans, d'observations, fruit d'une longue expérience, de faits jusqu'alors inaperçus ou peu connus. Il a montré tout le parti que l'on a tiré et que l'on peut encore tirer de chaque espèce, de chaque variété; il a exposé d'une manière aussi claire que méthodique, les besoins de chacune, les phénomènes de sa végétation, et les conséquences que l'on doit en tirer pour établir une bonne pratique de culture.

C'est au milieu de ses riches collections, c'est l'instrument à la main et devant la nature, que M. Noisette donne ses leçons; aussi l'exemple est-il toujours à côté du précepte, et l'élève apprend avec les yeux, des choses qui par cette raison doivent beaucoup mieux se graver dans sa mémoire que si on ne parlait qu'à son intelligence. Chaque élève doit être muni de quelques feuilles de papier gris, de papier blanc et d'un crayon. Quand la chose est possible, M. Noisette donne à chacun un échantillon de l'individu dont on s'occupe; et les élèves, après l'avoir placé dans leur herbier, écrivent au bas de l'étiquette les observations du professeur. Sans que nous ayons besoin de nous étendre davantage sur ce sujet, tout le monde sentira aisément les précieux avantages qu'offre cette méthode d'enseignement.

Puisse un grand nombre d'hommes éclairés imiter M. Noisette, en sacrifiant une partie de leur temps à

l'instruction de notre jeunesse laborieuse ; ils trouveront au milieu de leurs travaux désintéressés la plus douce et la plus honorable récompense qu'ils puissent en attendre : la reconnaissance de leurs élèves et l'estime de leurs concitoyens.

BOITARD.

Extrait de la Revue encyclopédique, n° 45, mars 1829.

PROCÉDÉ POUR GARANTIR LES VERGERS DU RAVAGE DES INSECTES.

Lorsque j'eus entre les mains ce numéro de la *Revue encyclopédique*, la saison était trop avancée pour que je pusse éprouver le procédé dont je vais parler. Cependant j'ai cru devoir en faire part à la Société, afin de fixer l'attention de ses membres sur ce point important, et de les déterminer à faire des expériences dont ils communiqueront sans doute les résultats à leurs collègues.

C'est à M. Samuel Curtis que l'on doit la connaissance de ce préservatif, dont plusieurs épreuves décisives attestent l'efficacité. Dans une lettre adressée à un amateur d'horticulture, il décrit avec exactitude ses procédés et leurs résultats. L'amateur s'est empressé de communiquer au public ces précieuses connaissances. Voici un extrait de cette lettre, dont les jardiniers de tous les pays ne manqueront point de profiter.

« Mon verger, auquel je prodigue mes soins, où j'ai planté plusieurs milliers d'arbres fruitiers, dépérissait depuis quelques années. A chaque printemps, les feuilles naissantes étaient dévorées par les chenilles; au

milieu de l'été, les branches et les tiges présentaient le spectacle de l'hiver; je n'avais ni fleurs ni fruits; il fallait un remède prompt, applicable en grand, et qui, par conséquent, n'exigeât pas les soins dont une intelligence exercée est seule capable, et qu'il eût été impossible d'administrer à un aussi grand nombre de malades également dignes de secours. J'avais déjà reconnu l'inefficacité de l'eau de chaux en aspersion, telle que je l'avais faite; mais j'avoue que mes essais ont peut-être été mal dirigés, que les aspersions n'ont pas été faites avec les précautions indispensables, pour que l'action du liquide s'étendît à toutes les branches de chaque arbre, et qu'on ne s'est pas assuré que l'eau d'aspersion fût saturée de chaux.

« Mais dans la crainte que ce qui ne m'a pas réussi, quelques soins que j'aie pris pour obtenir plus de succès, ne soit aussi infructueusement tenté par d'autres horticulteurs, je me hâte d'en venir à ce qui a sauvé mes arbres, et fait aujourd'hui la gloire et la prospérité de mon verger.

« J'avais presque désespéré de mes plantations lorsque l'idée me vint d'essayer l'effet de la chaux vive réduite en poussière très-fine, répandue sur mes arbres attaqués; j'imaginai une sorte d'arrosoir assez semblable à l'instrument de jardinage qui porte ce nom, ou, mieux encore, à un sablier d'une très-grande dimension et qui aurait une anse, afin qu'on pût le saisir et manœuvrer sans y mettre les deux mains. Je lui donne un pied de hauteur, sept pouces de diamètre; et le disque, percé de petits trous, n'a que quatre pouces; ainsi le vase peut être composé de deux parties, l'une cylindrique et l'autre conique, ou, ce qui est

mieux encore, en forme de cône tronqué dont la base aurait sept pouces de diamètre, et le sommet quatre pouces.»

L'épreuve des aspersions poudreuses faites avec cet instrument produisit un effet qui me rendit l'espoir. Je saisis le moment où les feuilles commencent à se développer, et je les fis saupoudrer de chaux vive, au grand préjudice des chenilles qui n'y touchèrent plus; vous eussiez vu alors, avec autant de plaisir qu'on en ressent au moment où la victoire est décidée, la fuite précipitée des chenilles qui conservaient encore de la vigueur, et les cadavres amoncelés de celles qui étaient mortes. En peu de temps mes arbres reprirent un air de vie, ce qui ne m'empêcha point de continuer mes aspersions de poussière de chaux. Enfin, j'eus la satisfaction de les voir parés d'une belle verdure, et de faire une récolte qui fut pour moi-même un sujet d'étonnement; je n'étais pas accoutumé à cette libéralité de la nature.

Afin que la poussière de chaux vive répandue sur les arbres produise tout son effet, il faut saisir le moment où les tiges, les branches, et le feuillage s'il y en a déjà, sont humectés par la rosée ou par une pluie qui vient de finir. L'opération réussit encore mieux lorsqu'un vent très-faible entraîne la poussière dans une direction dont on profite pour que l'aspersion parvienne partout où l'on a besoin de porter l'action de la chaux.

Lorsque toutes les circonstances sont favorables, trois ouvriers suffisent pour saupoudrer plusieurs centaines de pieds d'arbres; ils mènent avec eux, dans une charrette, leur magasin de chaux en poudre, et ils portent dans une boîte ou un sac une provision pour alimenter l'arrosoir. Quand cette provision est épuisée, ils la renouvellent au magasin.

Je fais répandre la chaux sur mes arbres un peu avant l'épanouissement des fleurs, parce que les insectes destructeurs des fruits commencent dès cette époque leurs ravages, dont on ne s'aperçoit que plus tard, lorsqu'il n'est plus temps d'y remédier. Après l'épanouissement des fleurs, une ou deux aspersions feront encore beaucoup de bien; on sera plus que dédommagé de cette dépense, par la magnifique apparence du verger, et une récolte plus assurée et plus abondante.

JACQUES.

Suite de l'article sur le Rayonnement, inséré dans le numéro du mois de mars, par M. Lenoir.

Lorsqu'une théorie est exacte, non-seulement elle explique tous les faits observés qui s'y rapportent, mais elle donne en outre les moyens de déterminer *a priori* ce qui doit se passer dans telle ou telle circonstance. Je vais essayer de soumettre à cette double épreuve la théorie du rayonnement.

Je commencerai par exposer l'influence du rayonnement sur la marche des thermomètres, parce que cette influence, lorsqu'on la méconnaît, est une source d'erreurs.

Lorsqu'un thermomètre est exposé à la vue d'un ciel pur, par une nuit calme, il rayonne comme les autres corps, et sa température s'abaisse au-dessous de celle de l'air ambiant : son réservoir est alors couvert de rosée. La température qu'il indique dans ce cas est la sienne propre, et l'on se trompe si on la prend pour celle de la couche d'air dans laquelle il est plongé.

Cet excès d'abaissement s'étend assez loin tant que le thermomètre reste au-dessus de zéro; mais dès qu'il atteint, par l'effet du rayonnement, un degré au-dessous de zéro, l'abaissement de température croît plus rapidement, et s'écarte davantage du point de départ.

Voici ce qui arrive alors. La rosée, dont le réservoir était couvert, se congèle, et l'air, qui dans les nuits les plus calmes éprouve toujours un léger mouvement, déposant sans cesse de nouvelles molécules d'eau à la surface de celles qui sont déjà congelées, le réservoir est bientôt hérissé d'aiguilles de givre, qui acquièrent plus ou moins de longueur suivant l'état hygrométrique de l'air.

Aucun corps peut-être ne rayonne plus que la glace en cristallisation régulière; il n'est donc pas très-étonnant que, lorsque le réservoir d'un thermomètre en est enveloppé, sa température s'abaisse de plusieurs degrés. J'ai vu, dans les nuits de cet hiver, un thermomètre placé horizontalement en plein air, marquer six degrés sous zéro, tandis qu'un autre posé de la même manière, mais soustrait à la vue du ciel, n'atteignait pas tout-à-fait le terme de la congélation. Le premier était couvert de filets de givre de sept à huit lignes de longueur.

La différence peut être plus grande, et s'étendre jusqu'à dix ou douze degrés; mais je ne l'ai pas observée aussi étendue cet hiver, quoique j'aie passé un grand nombre de nuits à suivre des expériences dont celles-ci ne sont qu'un accessoire. Le peu d'étendue de l'abaissement que j'ai constaté tient à une circonstance qui l'explique : en effet, quoique nous ayons éprouvé des froids assez rigoureux, le ciel, pendant leur plus grande intensité, a presque toujours été cou-

vert; ce qui, par parenthèse, est très-remarquable.

Lorsque le ciel est nuageux, chaque nuage qui passe au zénith fait monter le thermomètre, qui ne tarde pas à redescendre aussitôt que le nuage s'est éloigné ; c'est le rayonnement du nuage qui, en compensant celui du thermomètre, tend à le ramener à la température de l'air ambiant.

Ces oscillations du thermomètre sont encore très-sensibles lorsque le ciel est entièrement couvert, mais par deux couches de nuages, dont la plus basse n'est pas continue et laisse apercevoir à travers ses intervalles la couche supérieure; lorsque celle-ci est à découvert au zénith, le thermomètre baisse ordinairement, d'où l'on peut induire que les nuages élevés sont plus froids que ceux de la couche inférieure. J'ai dit que, dans le cas exposé ci-dessus, le thermomètre baisse ordinairement, parce que tel est le résultat de mes observations; mais il ne m'est pas démontré que cet effet doive se reproduire toujours : je crois, au contraire, qu'il y a des cas où, de deux couches de nuages, la plus élevée peut être plus chaude que l'inférieure.

Ces oscillations sont quelquefois très-rapides; je les ai vues s'étendre à deux degrés et 1/4 en moins d'une heure. La nature des thermomètres paraît avoir une grande influence sur leur rapidité.

Le verre rayonne avec force, mais tous les verres ne rayonnent pas avec une force égale.

Les surfaces métalliques polies rayonnent très-peu : les liquides, surtout lorsqu'ils sont colorés ou lorsqu'ils tiennent en suspension quelque substance étrangère, rayonnent avec une grande énergie. Ainsi un thermo-

mètre à mercure doit rayonner moins qu'un thermomètre à l'esprit de vin; c'est aussi ce qui arrive. Le premier éprouve toujours des oscillations moins étendues que le second.

Le volume des réservoirs exerce aussi une influence qui est facile à comprendre. Le rayonnement a lieu en raison des surfaces; or, comme les surfaces croissent en plus faible proportion que les volumes, il est évident que, plus le réservoir est grand, moins il perd ou il acquiert de calorique par l'action du rayonnement dans un temps donné.

Voilà bien des sources d'erreurs, et cependant je ne les ai pas exposées toutes; mais comme elles dépendent d'une seule cause qui est connue, il y a un moyen simple d'en annuler les effets; c'est de soustraire le thermomètre avec lequel on veut mesurer la véritable température de l'air, à la vue du ciel, et autant que possible au rayonnement terrestre.

Pour cela le thermomètre doit être suspendu horizontalement sous un petit toit de bois léger qui lui cache, sinon la totalité, au moins les 9/10mes de l'hémisphère céleste. Cela suffira si le thermomètre, étant à réservoir cylindrique ou en spirale, est simplement posé sur son support; mais si le réservoir est à boule qui traverse ordinairement le support, ou si le réservoir est entièrement à nu, ou enfin posé sur un support métallique, une autre précaution est indispensable pour soustraire le thermomètre à une cause de perturbation dont je n'ai pas parlé jusqu'ici.

Cette cause est le rayonnement terrestre. La surface de la terre est très-souvent plus chaude ou plus froide que la couche d'air dans laquelle nous sommes plongés :

dans ces deux cas son rayonnement sur le thermomètre aurait pour effet de lui faire indiquer une fausse température : cette cause d'erreur peut s'étendre très-loin, car au commencement d'un dégel qui succédait brusquement à une gelée intense, j'ai trouvé la surface de la terre à trois degrés sous zéro, tandis qu'un thermomètre suspendu au-dessus d'un paillasson marquait six degrés au-dessus de zéro.

On doit donc placer sous le thermomètre, et à quelques pouces seulement de distance, un corps qui intercepte le rayonnement terrestre. Une simple planche de bois léger suffit.

Disposé ainsi, le thermomètre indiquera la vraie température de la couche d'air dans laquelle il est plongé.

Si en même temps on en tient un autre exposé entièrement à la vue du ciel et soustrait au rayonnement terrestre, on pourra faire des observations comparatives qui ne sont pas sans intérêt.

Il faut choisir pour cela des thermomètres à petit réservoir, parce que ce sont les plus sensibles : cette condition exclut à la vérité les thermomètres à esprit de vin qui rayonnent plus que ceux à mercure ; mais le défaut de ceux-ci, sous ce rapport, est amplement compensé par la petitesse de volume qu'on parvient à leur donner, et par la faible capacité du mercure pour le calorique.

Après ces observations préliminaires sur l'emploi d'un instrument dont il est à désirer que l'usage devienne plus général, j'arrive à des applications plus en rapport avec ce qui fait l'objet des travaux de la Société.

Par l'effet du rayonnement tous les corps qui sont à la surface de la terre se refroidissent lorsque le calori-

que qu'ils lancent dans toutes les directions ne leur est pas restitué par le rayonnement d'autres corps.

Ce refroidissement est d'autant plus prompt et d'autant plus intense que le ciel est plus pur, et que l'air est plus calme. Son intensité paraît aussi dépendre de circonstances particulières à chaque corps, et dont les plus influentes sont la quantité d'eau qu'il contient, et la multiplicité de ses parties angulaires ou pointues. Le calorique rayonnant qui traverse l'atmosphère dans tous les sens, n'a aucune influence sur sa température; d'un autre côté l'air rayonne très-peu, mais il se refroidit au contact des corps froids, et ainsi refroidi sa pesanteur spécifique est augmentée.

Sur ces données, on peut déjà prévoir une partie des effets du rayonnement.

L'air qui se trouve en contact avec les corps refroidis, prend leur température, et devenant par là plus pesant, il s'abaisse sur le sol. Une autre couche le remplace : cet effet se continue jusqu'à ce qu'il se soit accumulé sur la terre une couche d'air froid qui dépasse la sommité des plus hautes herbes; si la plaine où l'on observe est rase et nue, la couche froide s'élève alors très-lentement par le seul effet du mélange qui a toujours lieu entre deux masses d'air en contact quoique de densités différentes.

On éprouve alors une sensation très-vive de froid, aux pieds, qui sont plongés dans l'herbe couverte de rosée, et aux épaules qui, par leur position, sont les seules parties du corps dont le rayonnement soit vertical.

Si la plaine est semée d'arbres, l'air qui les enveloppe se refroidit à leur contact, et est entraîné en bas

par la pesanteur qu'il acquiert : cet effet se renouvelant sans cesse, la couche d'air froid qui repose sur le sol s'élève à une plus grande hauteur, et cette élévation est plus rapide.

Du reste, l'air refroidi au contact des corps rayonnans ne prend jamais une température aussi basse que la leur, même à la surface du sol, où il reste stagnant lorsque la plaine est unie.

Cette stagnation de la couche inférieure, d'ailleurs très-froide, de l'air, est très-favorable au rayonnement, et comme elle a surtout lieu dans les plaines unies et dans les bas-fonds, c'est aussi dans ces plaines et dans leurs enfoncemens que les gelées blanches sévissent avec le plus de rigueur.

Je viens de parler de bas-fonds; en expliquant ce qui s'y passe, j'aurai beaucoup avancé ce qui me reste à dire sur les vallées.

Si la plaine a une pente qui aboutisse à une dépression de terrain, la couche d'air refroidi s'écoule par cette pente jusqu'à ce qu'elle ait rempli la totalité du bas-fonds, qui est alors dans la condition la plus favorable pour la production de la gelée blanche; c'est ce qu'ont appris à leurs dépens tous ceux qui se sont avisés de planter des vignes dans de pareils terrains.

Ce qui se passe dans les bas-fonds a lieu aussi dans les vallées, mais avec d'autres circonstances.

Si une vallée est étroite mais unie, l'air froid qui y afflue des plaines supérieures, y détermine des courans qui s'écoulent suivant la pente du terrain: si la vallée est plantée, l'air entravé dans sa marche s'accumule jusqu'à ce que, surmontant tous les obstacles par sa masse, il s'écoule avec d'autant plus de rapidité qu'il a été retardé

plus long-temps. Ensuite un courant régulier s'établit.

Ce courant n'occupe pas toute la vallée : si elle est très-étroite, il en occupe le fond, dont il suit toutes les sinuosités : si le fond de la vallée a une centaine de toises en largeur, le courant n'en occupe qu'une partie, et s'écoule tantôt d'un côté tantôt de l'autre, par la même cause qui rejette alternativement sur ses deux rives le courant d'une rivière sinueuse.

Dans tous les cas le courant se ralentit à mesure que la vallée s'étend en largeur, et quand elle arrive à la plaine inférieure, tout mouvement sensible de l'air cesse à peu de distance.

Dans les grandes vallées, il n'y a de mouvement que le long des pentes, et la quantité d'air qui s'écoule par cette voie est trop peu considérable relativement à la masse à laquelle elle vient se mêler, pour y déterminer des courans dont la vitesse soit appréciable.

Il suit de là que dans les nuits calmes, des courans d'air s'établissent sur les pentes et dans le fond des vallées; or, d'après ce qui a été dit dans l'exposition de la théorie, ces courans sembleraient devoir être un obstacle à la formation de la rosée, et par suite de la gelée blanche.

Il n'en est rien cependant, et la raison en est fort simple, c'est que ces courans, qui sont composés d'air très-refroidi, ne peuvent compenser les effets du rayonnement.

Ceci nécessite une explication : je tâcherai de la faire courte, quoique je sois obligé pour cela de revenir un peu en arrière.

Lorsque le ciel est serein, et que l'air est à une température de trois ou quatre degrés au-dessus de zéro,

l'effet du rayonnement suffit pour faire descendre la température des corps terrestres à plusieurs degrés au-dessous du terme de la congélation.

Jusqu'ici l'air est supposé en repos : si , au contraire, un mouvement un peu vif lui est imprimé, le contact répété de ses molécules avec les corps refroidis, leur apportant sans cesse le calorique qu'elles ont en excès, l'effet du rayonnement sera en partie compensé pour ces corps, et il le sera en totalité, si le mouvement de l'air est violent.

Mais si l'air en mouvement est par lui-même au-dessous du terme de la congélation, son effet sur les corps rayonnans se bornera à empêcher que leur température ne tombe au degré qu'il aurait atteint si le calme de l'air n'avait pas été troublé.

C'est ce qui arrive dans les vallées; l'air qui y afflue des plaines environnantes, ou qui s'écoule du sommet des collines, a déja été refroidi par son contact avec des corps rayonnans ; la température de ces corps peut être de quatre à cinq degrés sous zéro ; dans ce cas celle de l'air qui s'écoule peut être de deux à trois degrés au-dessous de la congélation, et il est évident que dans cet état il ne doit pas empêcher la formation de la gelée blanche.

Cet air froid, qui s'écoule sur le sol, en a bientôt refroidi la superficie jusqu'au degré de la congélation ; alors le rayonnement du sol ne peut plus compenser celui des végétaux, qui ne tardent pas à se couvrir de gelée blanche. Cependant, comme ces végétaux plantés sur un terrain en pente ne peuvent être entièrement plongés dans la couche d'air froid qui s'écoule, leur congélation sera moins intense que dans les plaines ;

mais elle sera très-forte au fond de la vallée, et même sur les pentes inférieures, lorsque celles-ci seront baignées par la couche d'air froid qui s'accumule dans le fond.

Si la vallée est très-étroite, sinueuse, si elle contient des bouquets d'arbres, l'air refroidi pourra s'y accumuler jusqu'à une très-grande hauteur.

L'observation est ici parfaitement d'accord avec la théorie. La vigne est l'un des végétaux les plus sensibles à l'action des gelées blanches; c'est sur elle qu'on en observe surtout les effets, parce qu'on a un grand intérêt à l'y soustraire. Or, une longue expérience a prouvé que la vigne est fréquemment frappée de la gelée dans presque toutes les positions des vallées étroites, au fond de toutes les vallées, et sur la partie inférieure de leurs pentes.

On conçoit, du reste, que les effets de la gelée par rayonnement, et l'intensité de la gelée elle-même, se modifient d'après une foule de circonstances que je ne pourrais développer sans excéder le cadre d'un article de journal. J'en citerai une seule.

Le sol des vallées, depuis leur fond jusqu'au sommet de leurs pentes, est plus ou moins soustrait à la vue d'une partie du ciel : on pourrait induire de là que le rayonnement étant restreint à une moindre partie de l'espace, l'abaissement de température doit y être moins intense, et que, par suite, les gelées blanches doivent y être moins fréquentes que dans les plaines.

Cela est effectivement ainsi dans toutes les vallées très-ouvertes; mais dans toutes les vallées fermées, profondes, et dont le fond n'a pas plus d'une centaine de toises en largeur, une cause particulière compense

la moindre étendue du rayonnement : cette cause est le calme plus constant de l'air dans les vallées étroites, que dans les plaines et dans les vallées ouvertes.

Le vent, lorsque l'air conserve une température supérieure à zéro, est un obstacle à la gelée par rayonnement, parce qu'il restitue sans cesse aux corps le calorique qu'ils émettent. Si le vent souffle dans la direction d'une vallée étroite, il est évident qu'aucune congélation ne pourra y avoir lieu; mais s'il souffle dans une direction perpendiculaire à celle de la vallée, la majeure partie de l'air qu'elle contient ne recevra aucune impulsion ; le rayonnement ne sera pas troublé, et, quoique plus faible, il pourra produire la congélation. Cet effet sera d'autant plus fréquent, que la direction de la vallée s'écartera davantage de celle des vents dominans.

Il me reste à traiter des applications de la théorie du rayonnement, aux abris de toutes espèces, et de ses effets sur les différens sols. Ce sera l'objet d'un troisième article.

Note sur le forficule auriculaire, nommé vulgairement perce-oreille.

C'est à l'approche de la maturité des fruits, et pendant le temps qui nous reste encore à jouir de la floraison de nos belles plantes d'agrément, qu'il m'a semblé utile d'appeler l'attention des propriétaires et des jardiniers, sur les dégâts que les perce-oreilles font cette année dans la plupart des jardins.

Cet insecte, dont en général les cultivateurs paraissent peu s'occuper, cause cependant assez de dommages pour nécessiter la recherche des moyens propres

à le détruire. Depuis plus de trois mois aucune fleur n'échappe à ses attaques, et ne peut conserver sa fraîcheur, même pendant un jour. Durant la floraison des roses, les perce-oreilles en ont altéré ou détruit la plus grande partie, en rongeant et détachant les pétales. Maintenant les œillets et les dahlia sont devenus leur proie. Ils s'introduisent dans les fleurs de ces derniers, dont les nombreux demi-fleurons leur offrent un abri protecteur pendant la chaleur du jour; ils en sucent l'onglet et les détachent de leur réceptacle, après les avoir rongés. C'est principalement pendant la nuit qu'ils mangent les feuilles et les fleurs; les fruits, dès qu'ils commencent à mûrir, ne sont pas plus épargnés; ils les percent et s'introduisent par douzaine dans leur intérieur. Les plantes potagères, telles que les artichauts, les choux-fleurs, les choux pommés, etc., en sont remplies et dévorées.

Les moyens connus et employés jusqu'ici pour détruire ces insectes sont d'abord les ongles ou ergots de porcs et moutons; des pipes sans tuyau, des cornets de papier, des pots à fleurs, et généralement tout ce qui peut présenter une forme concave. Tous ces objets sont employés renversés, c'est-à-dire l'ouverture en dessous; on les place à l'extrémité supérieure d'un bâton, d'un échalas, ou de tout autre tuteur placé pour soutenir les plantes. Les perce-oreilles vont avant le jour se réfugier sous ces abris, où on les prend en faisant tous les matins une visite rigoureuse. On s'en débarrasse en les écrasant, en les jetant au feu ou dans l'eau bouillante, ou enfin en les donnant à la volaille qui en est très-friande.

D'autres personnes couvrent, de la longueur de cinq

à six pouces, un bâton rond, avec du papier, ou avec du linge maintenu à l'aide de ficelles peu serrées; les perce-oreilles se glissent entre le bâton et le papier, et il suffit, en faisant la ronde le matin, de faire faire au papier un tour ou deux sur le bâton en serrant fortement avec la main pour écraser les insectes. Mais ce moyen a quelque chose de répugnant, parce qu'il est difficile de garantir ses mains des déjections produites par la pression des perce-oreilles, surtout en se servant du papier qui se déchire et qu'il faut renouveler chaque fois.

J'emploie dans mes cultures de Vitry un moyen de destruction que j'ai vu pratiquer par les cultivateurs intelligens de Montreuil et de Bagnolet. J'ignore s'il est en usage ailleurs. Je fais faire des botillons de romaines, ou de rameaux verts munis de leurs feuilles; on se sert de rameaux de pêcher, de vigne ou de tout autre végétal que l'on a sous la main. Ces botillons, gros comme le poignet, longs de cinq à six pouces, sont retroussés par les deux bouts comme une botte de foin, et liés au milieu avec une ficelle peu serrée. Ils sont placés partout où l'on a remarqué la présence des perce-oreilles, et on les dispose de façon à pouvoir être retirés facilement et sans secousses qui feraient fuir les insectes. Tous les matins de bonne heure on retire tous ces botillons où les perce-oreilles viennent chercher la fraîcheur et passer la journée inaperçus. Les cultivateurs de Montreuil et de Bagnolet les secouent les uns après les autres dans un sac de toile qu'ils tiennent fermé d'une main, et qu'ils n'entr'ouvrent que pour secouer un botillon. J'ai remarqué qu'il était difficile de maintenir dans le sac les perce-oreilles

pendant qu'on secoue les botillons, et qu'il s'en échappe beaucoup même au travers de la toile; ce dernier inconvénient pourrait être évité en se servant d'un sac en peau.

Cette difficulté m'a fait chercher un autre moyen. J'ai d'abord fait secouer les botillons dans un seau, au fond duquel on avait mis trois ou quatre pouces d'eau; mais les perce-oreilles, nageant très-vivement, se sont échappés sur-le-champ. J'ai fait usage d'une cloche en verre, pensant que ses parois lisses et glissantes les empêcheraient de monter; mais cette tentative a de même été infructueuse. Je me suis alors servi d'un vase en fer-blanc, de dix-huit à vingt pouces de haut, et j'ai eu la satisfaction de voir les perce-oreilles ne pas pouvoir remonter jusqu'au haut sans qu'une partie ne retombe au fond. Réfléchissant cependant que le fer-blanc finirait par se charger de rouille, il fallut encore aviser à un moyen plus efficace.

M. Boitard m'ayant dit que l'eau de savon tuait ces insectes, j'en ai fait l'expérience; et effectivement, aussitôt qu'ils y touchent, ils vont au fond, et paraissent morts en moins d'une minute.

Je fais donc mettre au fond d'un seau en fer-blanc trois ou quatre pouces d'une forte solution de savon noir, et on secoue successivement les botillons dans cette eau; mais lorsque ceux-ci sont séchés par le soleil, ils s'effeuillent, couvrent de leurs débris la surface du liquide, et offrent autant de planches de salut aux insectes qui tombent dessus. Il faut donc avoir soin de secouer les botillons avant que le soleil les ait atteints et desséchés, et de les renouveler souvent. Cependant en versant de temps en temps ce que l'on a

dans le vase en fer-blanc, dans un baquet à moitié plein d'eau de savon, et que l'on aurait préalablement disposé à cet effet au centre du jardin, on se débarrasse à la fois des insectes et des feuilles. Ce baquet doit être couvert, et vidé avant qu'il soit tout-à-fait plein. Mais on s'assurera, en le vidant, si les perce-oreilles sont bien morts; car je crois qu'ils ne sont qu'asphyxiés, surtout quand l'eau de savon n'est pas nouvelle. Je recommande un vase en fer-blanc autant à cause de la difficulté qu'il offre aux insectes pour en sortir, que parce qu'il est plus léger et plus portatif. Il est entendu qu'à mesure qu'un botillon est secoué on le remet à sa place, jusqu'à ce qu'il soit nécessaire de le remplacer.

Je n'ai pas eu la prétention, en donnant cet article, de faire connaître des moyens neufs et infaillibles, mais bien plutôt d'appeler les cultivateurs à faire des expériences qui nous procurent un procédé de destruction plus prompt et moins embarrassant. L'immense quantité de perce-oreilles qui infestent mes cultures de Vitry me fait désirer ardemment la communication de ce procédé. Car il ne suffit pas de beaucoup planter et de bien cultiver, il faut encore pouvoir garantir les récoltes des insectes qui les détruisent.

JACQUIN *aîné*.

Extrait du rapport de la commission sur quelques ouvrages soumis à son examen.

M. DE BUGNY, RAPPORTEUR.

L'AMI DU LABOUREUR,

PAR M. DE CASSINI.

M. le comte de Cassini a composé un petit nombre de Dialogues, dont le langage a été rendu intelligible pour toutes les classes. L'homme instruit n'y découvrira aucune vérité nouvelle, mais il y apprendra comment il faut parler à ceux dont les travaux journaliers nous sont si utiles, pour les mettre sur la voie des procédés qui, en améliorant leur sort, ont une si grande influence sur la prospérité de l'État.

Il n'est presque entièrement question, dans cet ouvrage, que de la théorie de l'assolement, ce principe fondamental de toute bonne culture. L'auteur, comme il le dit lui-même, s'est contenté de mettre à la portée de tous les esprits ce qu'on trouve développé, d'une manière plus scientifique, dans le *Nouveau Cours d'Agriculture*. Nous n'en regardons pas moins ce petit ouvrage comme un véritable service rendu aux habitans de la campagne, et l'on doit désirer qu'il soit répandu dans les fermes et même dans les chaumières.

ROSES CULTIVÉES EN FRANCE,

PAR DESPORTES.

Cet ouvrage ne nous a paru qu'un résumé des divers catalogues qui ont été mis au jour depuis vingt ans. Il peut, à quelques égards, servir de guide à ceux qui

s'occupent de roses, et les mettre sur la voie des recherches qu'ils doivent faire. Mais quoique extrêmement étendu relativement au nombre, nous l'avons trouvé trop souvent inexact, et la synonymie est très-erronée. Pour rendre cet ouvrage vraiment utile, il serait à désirer que l'auteur le retravaillât et réduisît le nombre de roses qu'il annonce, et dont beaucoup ne diffèrent que par le nom.

NOUVELLE

MÉTHODE DE SEMIS ET D'AMÉNAGEMENT DES BOIS,

PAR TOURNEY.

Nous n'avons trouvé dans cet ouvrage aucun procédé nouveau relativement à la culture des bois. Cependant il nous a paru de quelque intérêt pour ceux qui s'occupent de ce genre de commerce, ou qui veulent faire des plantations nouvelles, en indiquant, d'une manière précise, le produit qu'on doit en attendre, et le bénéfice qu'on peut espérer selon les époques qui ont été déterminées pour la coupe des futaies et des bois taillis. Ainsi, à cet égard, cet opuscule peut être rangé parmi les ouvrages utiles.

Extrait du procès-verbal de la séance du 18 *juin* 1829.

Monsieur le président donne lecture d'une lettre de M. Vilmorin ; la Société en ordonne le renvoi au comité de rédaction. (*Voy.* le n° de juillet, page 254.)

Des remercîmens sont votés à M. Delpierre, pour son ouvrage intitulé : *des Bois et Forêts ;* à M. Prévost fils, pour son *Catalogue descriptif et raisonné des*

roses ; au vénérable M. Desfontaines, pour les deux ouvrages qu'il a bien voulu remettre lui-même à la Société; intitulés, l'un, *Catalogus plantarum horti regii;* l'autre, *Choix des plantes du corollaire des instituts de Tournefort;* et enfin à M. Dalbret, pour son *Cours théorique et pratique de la taille des arbres fruitiers.* Ces ouvrages sont renvoyés aux diverses sections qui doivent en connaître, pour en faire le rapport à la Société.

La Société fait choix pour son timbre sec du modèle présenté par M. Susemihl, auquel elle vote des remercîmens; elle en offre pareillement aux auteurs des autres modèles.

Un membre fait décider qu'à l'avenir le conseil de rédaction se réunira tous les lundis qui suivront immédiatement le jour de la séance.

M. Hureau fait un rapport au nom de la commission chargée de l'examen de la proposition de M. Rousselon. Après avoir délibéré, la Société adopte cette proposition amendée par la commission.

Liste des membres admis dans la séance du 16 *juillet* 1829.

MEMBRES TITULAIRES.

MM.

FROMENT (Joseph), jardinier en chef de S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans, à Eu (Seine-Inférieure).
HUE (le baron), premier valet de chambre du roi, rue Basse, à Fontainebleau.
LAUMEAU (François-Mathieu), taillandier, rue de la Geole, à Versailles.
MATHIEU, jardinier-fleuriste, rue de Buffon, n° 23, à Paris.
RATELLE, pharmacien, rue Royale, à Versailles.
RENAUX (Hubert-Robert), officier retraité, à Rethel (Ardennes).
ROESER, propriétaire et amateur, à Crécy (Seine-et-Marne).

Traittant, botaniste, marché Saint-Honoré, n° 40.
Vallet aîné, jardinier-fleuriste et pépiniériste, rue d'Elbeuf, n° 25, à Rouen.

MEMBRE CORRESPONDANT.

Martin de Marszibanyi (le chevalier), à Pest en Hongrie, par Vienne (Autriche).

MEMBRES AUDITEURS.

Sieulle (Louis-Théodore-Joseph), Sieulle (Étienne-Auguste), } chez monsieur leur père, à Puteaux.

ERRATUM AU NUMÉRO DE JUILLET 1829.

Page 233, ligne 16, au lieu de *mes pépinières*, lisez : *la pépinière.*
Même page, ligne 17, au lieu de *plantés en* 1814, lisez : *plantés en* 1819.
Page 227, lignes 27 et 28, au lieu de *De tous les arbres et arbrisseaux de la Nouvelle-Hollande*, lisez : *De tous les arbres et arbrisseaux du nord de l'Indostan.*

AVIS.

Messieurs les membres du conseil de rédaction sont prévenus qu'à l'avenir les séances de ce conseil auront lieu tous les lundis qui suivront immédiatement les jours d'assemblées générales mensuelles. Les réunions auront lieu à deux heures, dans le cabinet de monsieur le président.

ANNONCE.

Traité de la Culture des Pommiers et Poiriers, et de la Fabrication du Cidre et du Poiré, contenant, etc. ; par M. *J. Odolant-Desnos,* secrétaire de la Société d'Économie Pratique, etc., etc. 1 vol. in-8°, avec figures. Prix : 5 fr., et 6 fr. par la poste. A Paris, chez Rousselon.

Ce JOURNAL, auquel s'est réuni le JOURNAL DES JARDINS, paraît du 1er au 5 de chaque mois.

Prix de l'abonnement :

Pour six mois. . . . 5 f. 50 c.
Pour un an. . . . . . 10 f. »

Port en sus pour l'étranger :

Par an. . . . . 1 f. 50 c.

AVIS.

La Société d'AGRONOMIE PRATIQUE a décidé, dans sa séance du 15 avril, que l'assemblée générale aurait lieu provisoirement le troisième jeudi de chaque mois, ou le lendemain si le jeudi se trouve un jour férié.

La réunion d'août aura lieu le jeudi 20, à deux heures.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR, RUE DE LA VIEILLE-MONNAIE, N° 12, près la rue des Lombards et la place du Châtelet.